

Nice le 18 mai 2006

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le directeur de l'IUFM
Mesdames et Messieurs
les inspecteur(trice)s chargés de circonscription du 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs les principaux(pales) de collèges
avec SEGPA
Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles
et instituteur(trice)s

**Inspection
Académique**
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Division du personnel
du 1^{er} degré

DIPE 2

Affaire suivie par
Christine Festi

Téléphone :
04 93 72 64 81

Télécopie :
04 93 72 63 22

Mél :
christine.solans-festi
@ac-nice.fr

Objet : Poste à profil – Année scolaire 2006/2007

APPEL À CANDIDATURE

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteurs, institutrices et professeur(e)s des écoles l'appel à candidature suivant :

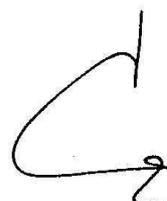
COORDINATION ET SUIVI DES ASSISTANT(E)S DE VIE SCOLAIRE

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans le descriptif du poste ci-joint peuvent postuler selon les modalités ci-dessous définies :

1) Fiche de candidature à adresser directement à l'Inspection Académique, Division du personnel, bureau 302 et simultanément, en suivant la voie hiérarchique, par courrier, télécopie ou courrier électronique :

POUR LE 2 JUIN 2006, DÉLAI DE RIGUEUR

2) Un entretien devant une commission spécifique aura lieu le 12 juin 2006.



Bernard MACCARIO

**COORDINATION ET SUIVI DES ASSISTANT(E)S DE VIE SCOLAIRE
FICHE DE CANDIDATURE**

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :
E-mail :

N° de téléphone portable :

Diplômes et titres :

Je déclare être candidat(e) au poste d'enseignant(e) coordonnateur (trice) AVS

À _____ le _____
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Coordination et suivi des assistant(e)s de vie scolaire

<p>1 – POSTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Coordination et suivi des assistant(e)s de vie scolaire ❖ Ce poste est ouvert, à compter de la rentrée 2006, prioritairement à un(e) enseignant(e) spécialisé(e) ❖ Installé à l'Inspection Académique, ce poste a vocation à intégrer l'équipe de circonscription AIS, et se rendre dans les écoles du département ❖ C'est un poste à horaires administratifs (35 heures hebdomadaires)
<p>2 – OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie et sous la responsabilité de l'IEN de l'AIS, le coordinateur assure, en appui avec le service IA, l'organisation administrative du service des AVS et leur suivi sur le terrain
<p>3 – MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Suivre les emplois du temps des AVS en rapport avec les temps d'intégration des élèves ❖ Suivre l'activité de chaque AVS ❖ Sous la responsabilité de l'IEN de l'AIS : <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en place et au suivi des projets d'intégration - participer au recrutement et à la formation de AVS - apporter aide et soutien spécifique aux sollicitation des AVS
<p>4 – CAPACITÉS DEMANDÉES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Capacité d'écoute et de diplomatie très élevées ❖ Capacité à travailler en équipe et à s'intégrer dans un dispositif ❖ Capacité d'organisation fortes ❖ Capacité à réagir rapidement

